



SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---|----------|
| 1. | Organisation et gouvernance de l'EPLEFPA et du CFPPA/CFA : | 2 |
| 1.1. | Les moyens humains de l'EPLEFPA : | 2 |
| 1.2. | Instances de gouvernance : | 3 |
| 1.3. | Les missions du CFPPA/CFA : | 3 |
| 1.4. | L'environnement du CFPPA/CFA (administratif, socio-professionnel, culturel) | 3 |
| 2. | Les prestations de formations du CFPPA/CFA : | 4 |
| 2.1. | Les prestations de formation par apprentissage : | 4 |
| 2.2. | Les actions de formation continue et d'accompagnement à la VAE | 4 |
| 2.2.1. | Formations du domaine du Maritime | 4 |
| 2.2.2. | Formation du domaine de l'Aquaculture | 5 |
| 2.3. | Les autres prestations du CFPPA : | 5 |
| 2.3.1. | Coopération internationale : | 5 |
| 2.3.2. | Insertion professionnelle : | 5 |
| 2.3.3. | Animation sur le territoire | 5 |
| 3. | Description des locaux, outils et modalités d'utilisation. | 6 |
| 3.1. | Moyens en locaux : | 6 |
| 3.2. | Moyens nautiques : | 10 |
| 3.3. | Moyens de production : | 11 |
| 3.4. | Moyens, supports et petits équipement pédagogiques : | 11 |
| 3.5. | Tableau récapitule les matériels partagés | 15 |
| 3.6. | Plan d'accès au CFPPA/CFA | 16 |

| Date de mise à jour | Indice | N° de page | Objet |
|---------------------|--------|------------|--|
| 24/06/2021 | 01 | Toutes | Création |
| 21/09/2022 | 02 | 4 | Mise à jour des chiffres |
| 09/02/2023 | 03 | 3 à 5, 10 | Mise à jour des chiffres, accès aux ressources CDI |
| 27/09/24 | 04 | Toutes | Mise à jour |
| | | | |

| | REDACTION | VERIFICATION | APPROBATION |
|------|---------------|------------------|----------------|
| DATE | 09/02/2023 | 09/02/2023 | 13/02/2023 |
| NOM | M MARQUET | MME GAUTIER | MME PEREZ |
| VISA | MARQUET SIMON | GAUTIER LAETITIA | PEREZ MARIANNE |



1. Organisation et gouvernance de l'EPLEFPA et du CFPPA/CFA :

L'EPLEFPA de la Mer et du Littoral a été créé en septembre 1989 par trois ministères :
Agriculture + Education Nationale + Mer

Il fait partie d'un réseau régional de 22 EPLEFPA de la Région Nouvelle Aquitaine Réseau des Etablissements Agricoles de Nouvelle Aquitaine ou REANA. La tutelle est assurée par le Ministère de l'Agriculture et l'établissement a le statut d'un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Pour Adulte (EPLEFPA).

Les cinq missions de l'EPLEFPA confiées par le législateur sont :

- La formation initiale, continue et par apprentissage,
- L'ouverture à l'international et la coopération,
- L'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes mais aussi l'insertion sociale et professionnelle des adultes,
- L'expérimentation et innovations agricoles,
- L'animation du territoire.

L'EPLEFPA de la Mer et du Littoral est à ce jour support de 4 centres constitutifs à savoir :

- Le lycée,
- Le CFPPA,
- Le CFA (création au 1/01/2021),
- L'exploitation ostréicole ainsi qu'un atelier technologique aquacole.

1.1. *Les moyens humains de l'EPLEFPA :*

Lycée de la Mer et du Littoral :

- 71 personnels enseignants au lycée à la rentrée 2024/2025,
- 50 personnels non enseignants au lycée à la rentrée 2024/2025.

CFPPA/CFA : 13 personnels

- 1 directeur fonctionnaire,
- 1 secrétaire contractuelle,
- 11 formateurs contractuels, vacataires sur budget et sous convention.

Exploitation aquacole : 3 personnels

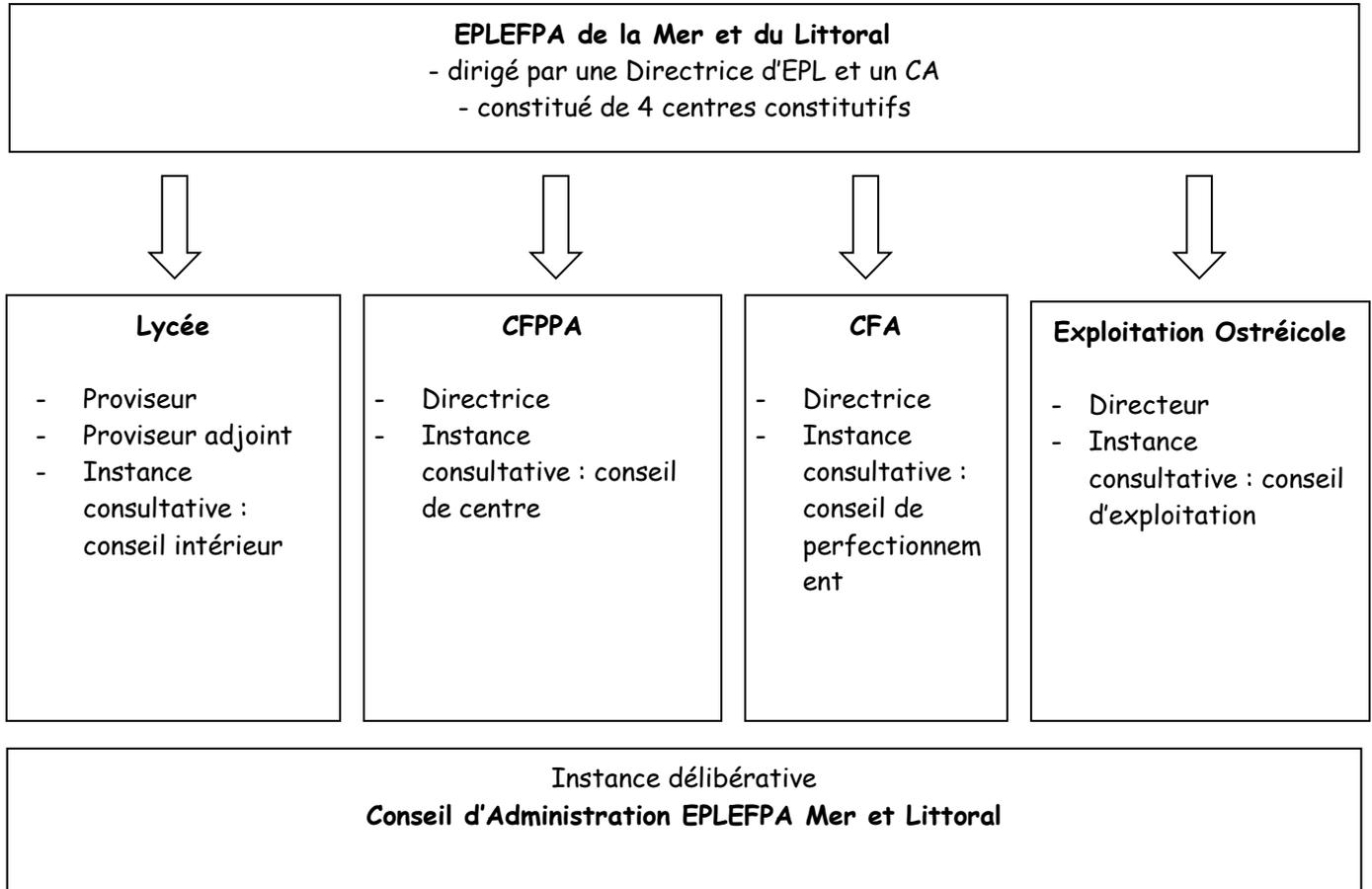
- 1 directeur fonctionnaire,
- 2 salariés contractuel sur budget.

Pilotage de l'EPLEFPA :

- Gestion financière : une agence comptable,
- 1 agent comptable,
- 1 assistante contractuelle sur budget.



1.2. Instances de gouvernance :



1.3. Les missions du CFPPA/CFA :

- Formation continue pour adultes dans les domaines de l'aquaculture et du maritime (se référer à la liste des diplômes),
- Accompagnement à la VAE dans ses deux champs de compétences,
- Insertion professionnelle et sociale,
- Animation du territoire,
- Coopération internationale,
- Formation par apprentissage en Cultures Marines.
- Accompagner les apprenants en situation de handicap (labellisation du conseil régional et signature de la charte « Formation et Handicap »)

1.4. L'environnement du CFPPA/CFA (administratif, socio-professionnel, culturel)

L'environnement administratif et socio-professionnel :

- Direction Régionale de l'Agriculture DRAAF/SRFD,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer Marennes DDTM,
- Direction Inter-Régionale de la Mer DIRM SA,
- Comité Régional de la Conchyliculture à Marennes,
- Comité Départemental des Pêches à Bourcefranc,
- Maison des Initiatives et des Services à Marennes.

L'environnement culturel : Cinéma St Pierre d'Oléron et Marennes.



2. Les prestations de formations du CFPPA/CFA :

Les prestations de formations du CFPPA/CFA en quelques chiffres pour 2023 :

heures stagiaires/Apprentis dont :

- 246 stagiaires (85.71%) sur de la formation professionnelle continue pour 19974 heures soit 57.21 % de l'activité du centre.
- 41 apprentis (14.29%) pour 14938.50 heures soit 42.79 % de l'activité du centre.
- La VAE représente 1 bénéficiaire accompagné pour 8h30 heures.

2.1. Les prestations de formation par apprentissage :

L'apprentissage à Bourcefranc concerne par année scolaire une quinzaine d'apprentis en Bac Pro Cultures Marines sur 2 niveaux (la première et la terminale).

Dans un objectif de lisibilité de l'offre de formation par la voie de l'apprentissage dans les domaines de l'aquaculture et du maritime sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine, divers établissements ont acté la création d'un CFA Régional Maritime et Aquacole sur le site de Bourcefranc. L'arrêté préfectoral de création a été signé le 13 janvier 2021.

Les fiches et programmes de formation suivants sont consultables :

- Sur le site internet de l'EPLEFPA,
- Sur le site de l'UCEM de Nantes pour les formations maritimes,
- Au secrétariat sous format numérique (se référer au tableau ci-dessous).

2.2. Les actions de formation continue et d'accompagnement à la VAE

Qu'elles soient diplômantes ou certifiantes, les prestations du CFPPA relèvent principalement de deux Ministères certificateurs, l'Agriculture et l'Ecologie.

Deux champs ou domaines de compétences sont touchés :

- L'aquaculture,
- Le maritime.

2.2.1. Formations du domaine du Maritime

| Intitulé de la formation | Temps de formation |
|---|--------------------|
| REVALIDATION CERTIFICAT GENERAL D'OPERATEUR | 7 H |
| REVALIDATION CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR | 7H |
| RECYCLAGE MEDICAL NIVEAU II | 17H |
| REVALIDATION CAPITAINE 200 | 17H30 |
| RECYCLAGE CERTIFICAT DE FORMATION DE BASE A LA SECURITE | 22H |
| CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR | 24H30 |
| MEDICAL NIVEAU II | 52H30 |
| CERTIFICAT DE FORMATION DE BASE A LA SECURITE | 52H30 |
| CERTIFICAT GENERAL D'OPERATEUR | 70H |
| BREVET MECANICIEN 250 KW | 105H |
| PECHE A PIED | 196H |
| CERTIFICAT D'APTITUDE DE COMMANDEMENT A LA PETITE PECHE | 203H |
| LE CERTIFICAT MATELOT PONT | 301H |
| CAPITAINE 200 ET CAPITAINE 200 PECHE | 581H |



2.2.2. Formation du domaine de l'Aquaculture

| <i>Intitulé de la formation</i> | <i>Temps de formation</i> |
|---|---------------------------|
| MEDICAL NIVEAU I | 10H30 |
| CERTIFICAT DE MARIN-OUVRIER AUX CULTURES MARINES NIV I | 28H |
| CERTIFICAT DE MARIN-OUVRIER AUX CULTURES MARINES NIV II | 59H30 |
| SPIRULINES | 70H |
| CERTIFICAT DE PATRON DE NAVIRE AUX CULTURES MARINES NIV I | 175H |
| STAGE CONCESSIONNAIRE AGREE DE 280H | 280H |
| BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AQUACOLE ET MARITIME-CONTINENTALE | 1200H30 |

2.3. Les autres prestations du CFPPA :

2.3.1. Coopération internationale :

Le CFPPA/CFA participe ou organise des actions de coopération nationale et internationale dans le cadre :

- De voyages d'études avec les bénéficiaires du BPREA et les apprenants du CFA: France, Irlande, Ecosse, Belgique, Pays Bas, Italie, Portugal.

2.3.2. Insertion professionnelle :

Les entreprises en recherche de main d'œuvre ou qui souhaitent mettre en vente leurs établissements contactent le CFPPA pour l'affichage des offres dans le hall de l'établissement selon 3 thématiques :

- Aquaculture,
- Maritime,
- Vente d'établissements.

Ces offres sont consultables par les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de l'EPLFPA et sont archivées selon l'arborescence suivante sur le réseau administratif « p-partage ⇨ CFPPA/CFA ⇨ offres emploi ⇨ année ⇨ métiers.

Ces offres sont également consultables sur le site internet de l'établissement.

Note : La mise à jour du dossier « p-partage » est administrée par le secrétariat et la direction.

2.3.3. Animation sur le territoire

Le CFPPA participe à des actions sur le territoire :

- Journée portes ouvertes de l'EPL,
- Salon ostréicole annuel de La Tremblade,
- Forum des formations à Rochefort organisé par la Région Nouvelle Aquitaine et la Mission Locale, Rochefort Marennes Oléron
- Participation à la rédaction d'un document pédagogique sur les déchets maritimes IDEMAR sur un projet FEAMP,
- Participation au Contrat Local de Santé sur Oléron,
- Membre dans le collège « personnes qualifiées » du Parc marin,
- Accueil de demandeurs d'emploi dans le cadre de la semaine du maritime.
- Accueil de conseillers France travail et de la Mission locale afin de présenter les formations et les locaux.
- Participation au GALPA Marennes Oléron.



L'EPL est le siège :

- De la CUMA des Coureaux : partage de matériel conchylicole par une vingtaine d'entreprises ostréicoles du secteur,
- De la « Ruche qui dit oui » sur l'exploitation ostréicole,
- De l'Association Développement Aquaculture Spiruline et Microalgues en Europe ADASMAE.

3. Description des locaux, outils et modalités d'utilisation.

3.1. *Moyens en locaux :*

Dans les locaux propres du CFPPA/CFA on compte :

- Un bureau direction au rez-de-chaussée,
- Un bureau secrétariat, accueil au rez-de-chaussée,
- Cinq salles de cours pour 16 personnes :
 - o Salle C11 au rez-de-chaussée,
 - o Salle C12 au rez-de-chaussée,
 - o Salle C13 au rez-de-chaussée,
 - o Salle C 14 au rez-de-chaussée,
 - o Salle C 103 au 1^{er} étage.

Chaque formation a sa propre salle tout au long de la formation. La secrétaire gère à partir d'un tableau annuel l'occupation journalière des salles en notant la formation concernée. Le tableau est affiché et consultable au secrétariat. Il est mis à jour en fonction des nouvelles formations. Il s'agit d'un outil interne de gestion des salles.

- Un labo au rez-de-chaussée et extérieur au bâtiment principal. Cette salle est utilisée principalement par le formateur en biologie/écologie pour des TP.
- Deux bureaux formateurs équipés d'ordinateurs fixes en réseau au rez-de-chaussée. Cinq formateurs sont équipés en plus d'ordinateurs portables.
- Un simulateur radio/ECDIS géré par Monsieur PERROT Dominique unique formateur radio CRO/CGO. Le simulateur est intégré à la salle C 12.



Auteur : Marianne PEREZ



- Un simulateur radar anticollision ARPA et mini-passerelle géré par Monsieur BERNARD Pascal formateur radar ARPA. Notre équipement comprend 4 postes informatiques stagiaires, un poste formateur en réseau ainsi qu'une mini-passerelle et occupe une salle spécifique au dernier étage de l'établissement.



Auteur : Pascal BERNARD

- Un simulateur de conduite de chariot élévateur géré par Monsieur MARQUET Simon formateur. Le simulateur occupe une salle spécifique au sous-sol. Il est aussi utilisé par des enseignants du lycée en collaboration avec Monsieur MARQUET Simon pour le planning d'utilisation de la salle. Il comprend 3 simulateurs et des postes informatique pour l'apprentissage du code.



Auteur : Marianne PEREZ

Au niveau de l'EPLFFPA des locaux sont partagés et mutualisés avec les enseignants du lycée :

- Un atelier commun ramendage / mécanique-soudure :
 - o Ramendage



Auteur : Pascal BERNARD



○ Mécanique/soudure :

Un moteur marin de démonstration en état de marche Baudouin 6 R120 S d'une puissance de 240 Cv (177 KW) / 1800 T/mn. Le moteur est monté sur châssis souple avec une réserve d'eau de réfrigération. C'est un Diesel, 4 temps, 6 cylindres en ligne, injection classique qui permet d'effectuer avec les stagiaires les préparatifs de contrôle avant démarrage, la mise en marche et la surveillance pendant la marche.

Un moteur marin VOLVO PENTA TAM de 120 Cv essence 4 temps à allumage par batterie/distributeur. Ce moteur est de démonstration.

Un moteur hors-bord Yamaha 4 temps essence de 80 CV de démonstration. C'est un moteur équipé d'un allumage électronique et d'une carburation classique.

Un moteur hors-bord Mariner 40 Cv essence (mélange) de démonstration.

D'autre part l'atelier est équipé d'un grand nombre de pièces mécanique de récupération et qui servent de démonstration et aux TP pour les bénéficiaires.



Auteur : Marianne PEREZ



Auteur : Marianne PEREZ



Cet espace est utilisé par Monsieur BERNARD Pascal et PERROT Dominique.

- Un nouveau hall technologique aquacole sous la responsabilité d'un enseignant du lycée Monsieur GAYET Vincent ayant en charge la programmation des actions pédagogiques en aquaculture et le fonctionnement.
- Salles d'examen si nécessaire
- Des salles informatiques en réseau, salle d'autoformation



Auteur : Marianne PEREZ

Note : Le planning d'utilisation des salles d'informatique se fait sur l'application GRR de l'établissement.

- Un Centre de Documentation et d'Information (CDI)



Auteur : Marianne PEREZ

Cet espace est géré par deux documentalistes selon les heures d'ouverture affichées sur la porte du CDI en début d'année scolaire.



L'ensemble des apprenants du CFPPA/CFA y ont un accès libre sur les horaires d'ouverture. Ils peuvent y consulter les périodiques, la presse spécialisée ou tout autre ouvrage disponible. La possibilité leur est également offerte d'emprunter, selon les modalités définies par les documentalistes, les ouvrages mis à leur disposition. Cet espace de travail permet également l'accès à internet sur des postes individuels répartis dans le CDI. Les stagiaires qui ont nécessité d'accès à des informations relatives à leur projet professionnel : BPREA/Stage concessionnaire de 280 h ont un code d'accès sur le réseau pédagogique propres au CFPPA/CFA dès l'entrée en formation afin de travailler en autonomie ou à l'occasion des cours.

- Cantine scolaire

Espace accessible aux bénéficiaires munis d'une carte sur laquelle ils créditent des repas. L'achat des repas se fait pendant les heures d'ouverture auprès du secrétariat du CFPPA/CFA qui possède une régie d'encaissement.

- Infirmerie

Espace accessible aux bénéficiaires uniquement pendant les périodes scolaires. En cas de besoin le cabinet médical de Bourcefranc est joignable 05 46 85 21 24.

- Hébergement en chambres individuelles

Espace accessible aux bénéficiaires. Les réservations (en présentiel ou par téléphone au 05 46 85 45 05) ont lieu uniquement pendant les périodes scolaires auprès du Secrétariat Général de l'EPLFPA. La location est possible : à la journée, à la semaine ou au mois. Les tarifs sont votés en CA chaque fin d'année pour l'année civile suivante.

Le Secrétariat Général établit la convention et remet le règlement intérieur. Le service comptabilité du lycée fait les factures et encaisse les loyers.

L'accès aux chambres est possible toute l'année (vacances scolaires comprises) et les bénéficiaires sont autonomes pour l'entrée et la sortie. Un code permet l'accès au couloir des chambres situées au 1^{er} étage du bâtiment des « Claires ».



Auteur : Marianne PEREZ

3.2. Moyens nautiques :

L'établissement possède :

- Une lasse ostréicole « Navicule bleue », utilisé entre autres par les stagiaires dans les formations nécessitant l'apprentissage de la conduite de navire.



La gestion et le suivi des navires sont délégués au chef d'exploitation.

- Un chaland ostréicole « le Rheinbrohl » avec un rôle d'équipage sous la responsabilité du patron Monsieur CHABOUSSIE Laurent salarié de l'exploitation ostréicole. Il s'agit d'un outil propre à l'exploitation mais qui peut transporter des bénéficiaires pour des TP sur le Domaine Public Maritime.

3.3. Moyens de production :

L'exploitation de l'EPL possède un outil de production sur le domaine privé : cabane ostréicole, nurserie avec le matériel de production nécessaire à l'activité.



Auteur : Marianne PEREZ

L'exploitation de l'EPL possède sur le domaine privé du marais et sur le domaine public maritime des parcs ostréicoles.

3.4. Moyens, supports et petits équipement pédagogiques :

- Chantiers de construction navale locaux / association des lasses marennaises pour aborder lors de visite le chapitre sur la construction, la structure d'un navire et la stabilité.



Auteur : Pascal BERNARD

- Sécurité du travail à bord avec la participation de l'Institut Maritime de Prévention (IMP) de Bretagne qui intervient avec un formateur sur certains stages. Dans un premier temps les stagiaires ont un apport théorique sur les risques et l'accidentologie en milieu maritime : risques liés au bruit à la machine, aux chutes à la mer, au travail en hauteur, aux accidents liés à la manipulation des engins de pêche et des amarres, à la gestion des passagers sur un transport à passagers...Du matériel de sécurité et des documents vidéo d'analyse de situations professionnelles à risque en mer servent de base à la réflexion sur l'accidentologie en mer.
- Radeau de survie, et d'engins de survie individuelle ou de Vêtements à Flottabilité Intégrée (VFI) que possède le CFPPA en propre. Cette formation ne nécessite aucune sous-traitance avec des organismes extérieurs au centre. Lors des exercices pratiques en mer avec les combinaisons de survie, les pompiers plongeurs de Bourcefranc ou de Rochefort sont sollicités pour assurer la surveillance et la sécurité des bénéficiaires.



Auteur : Francis LEVOIR



Auteur : Marianne PEREZ



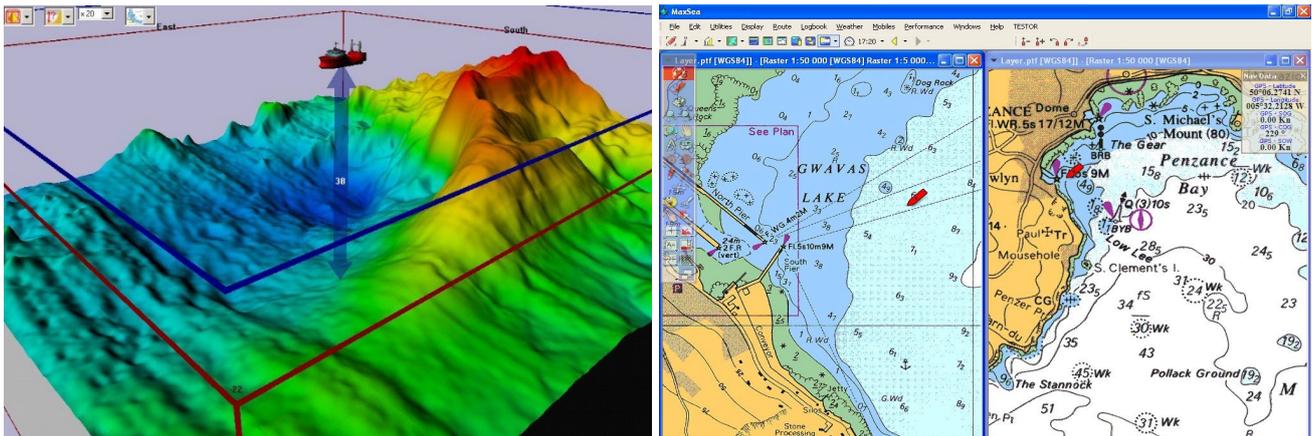
- Une intervention de l'hélicoptère de la marine nationale, pour les bénéficiaires du CMP et du Capitaine 200, est sollicitée pour une démonstration d'hélitreuilage dans les conditions de sécurité maximum pour les sauveteurs et le(s) blessé(s). Le vice-amiral d'escadre commandant la région maritime Atlantique - Manche - Mer du Nord de la Préfecture Maritime de Brest a signé au titre de la marine nationale une convention de partenariat. L'hélitreuilage avec civière a lieu dans un premier temps à partir du quai avec explication de la procédure puis à partir du pont d'un navire.



Auteur : B. LAUMONNIER



- Fonds documentaire disponible au CDI de l'EPL,
- Support vidéo, photographique, DVD et power point des formateurs,
- Fourniture du matériel pédagogique pour les formations liées au maritime : carte marine neuve du SHOM pour l'apprentissage du tracé sur carte ainsi qu'une carte neuve le jour de l'examen, compas et règle CRASS pour les exercices de navigation, calculette ainsi qu'un VFI pour les sorties en mer. Les candidats n'auront donc aucuns frais liés à l'achat du matériel pédagogique,
- Petit matériel de matelotage et de ramendage : couteaux, fil, épissoirs, filets, bouts nylon. Les petites fournitures sont gérées par le formateur Monsieur BERNARD Pascal qui fait le point en amont de la formation : demande de devis, récupère le matériel.
- Petit matériel d'électricité,
- Logiciel de navigation MAX SEA en 3 D. Ce logiciel est utilisé lors des sorties en mer pour faire le relevé en 3 D de notre bassin ou pour naviguer.



Auteur : Pascal BERNARD

- Pour la sécurité incendie du CFBS nous sous-traitons et conventionnons avec une structure agréée soit L'IFOPSE soit le SDIS 17 de Saint Agnant ayant un agrément de la DRIM-SA pour délivrer la formation pratique. La réservation est faite par le secrétariat et la structure conventionne avec le CFPPA.





Auteur : Marianne PEREZ

- Table de navigation Nautica academy.

3.5. Tableau récapitulatif des matériels partagés

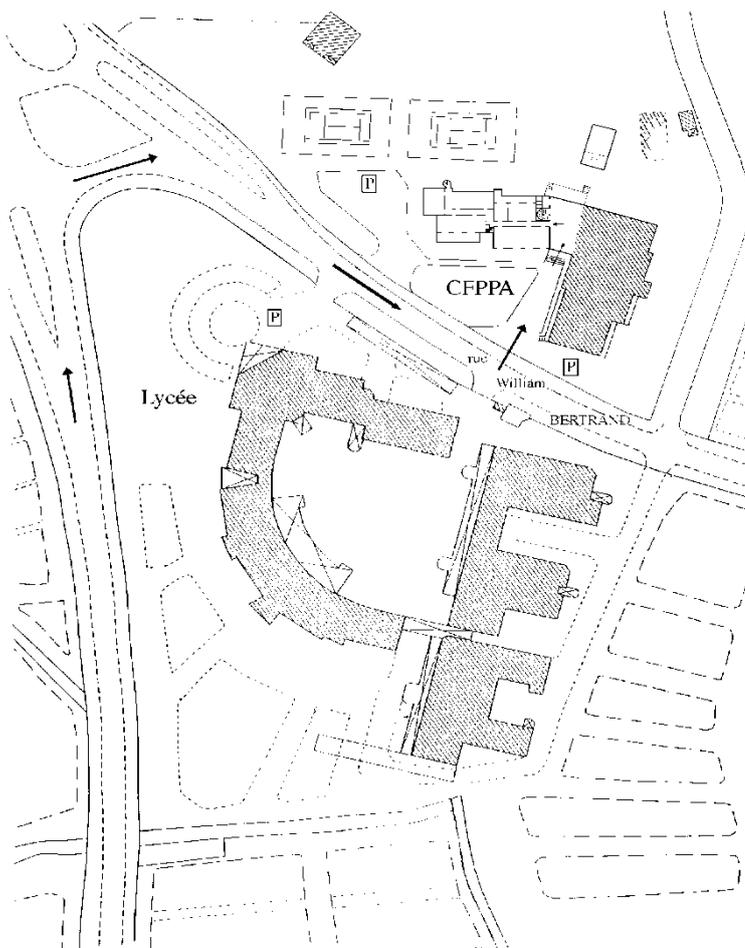
| Locaux du CFPPA | Gestion par | |
|--------------------------|------------------|-------|
| | CFPPA/CFA | Lycée |
| Salles de cours du CFPPA | Secrétaire | |
| Simulateur radio | PERROT Dominique | |
| Simulateur chariot | MARQUET Simon | |
| Simulateur radar | BERNARD Pascal | |

| Locaux du lycée | Gestion par | |
|----------------------|--|---------------------|
| | CFPPA | Lycée |
| Atelier méca | PERROT Dominique | |
| Atelier ramendage | BERNARD Pascal | |
| Atelier soudure | PERROT Dominique | |
| Hall technologique | | GAYET Vincent |
| Salles d'examen | | Directeur adjoint |
| Salles informatiques | | Outil GRR |
| CDI | | Documentalistes |
| Cantine | Vente des repas au secrétariat CFPPA/CFA | |
| Infirmierie | | Infirmières |
| Hébergement | | Secrétariat général |



| Matériel de l'exploitation | Gestion par | |
|----------------------------|-------------|--------------|
| | CFPPA | Lycée |
| Emile GODILLOT | | Exploitation |
| Lasse ostréicole | | Exploitation |
| Chaland ostréicole | | Exploitation |
| Exploitation ostréicole | | Exploitation |
| Parcs en mer et marais | | Exploitation |
| Nurserie | | Exploitation |

3.6. Plan d'accès au CFPPA/CFA



CFPPA - CFA
Rue William BERTRAND
17560 BOURCEFRANC
Tél 05 46 85 98 20
Télécopie 05 46 85 98 21
Mail cfppa.bourcefranc@educagri.fr

Conditions d'accès :

- Sur la RD 26 en direction de l'île d'Oléron avant le pont sur la droite.

Transports publics :

- Bus scolaires et lignes régulières : Réseau de bus en provenance de Saintes, Oléron et Rochefort.

- Gares SNCF : Saintes 1 heure de Bourcefranc, La Rochelle 1 heure de Bourcefranc, Rochefort 30 minutes de Bourcefranc.

Le service Accueil du CFPPA/CFA est situé au rez-de-chaussée. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite : rampe inclinée, larges portes et une place de parking dédiée face à la structure. Seuls les navires et simulateurs radar et conduite de chariot ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.